

Georges Azzaria est professeur de propriété intellectuelle et de méthodologie à la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. Ses premières recherches ont porté sur les rapports entre l'art et le droit d'auteur, ainsi que sur le statut socio-économique des artistes. Il s'est ensuite intéressé aux technologies numériques sous l'angle de la régulation juridique. Depuis 2017, il est le directeur de l'École d'art de son université.

Georges Azzaria is a professor of intellectual property and methodology at the Faculty of Law of Laval University in Quebec City. His early research focused on the relationship between art and copyright, as well as the socio-economic status of artists. In recent years, he has been particularly interested in digital technologies from the perspective of legal regulation. He is currently the director of the School of Art at his university.